

INSCRIPTIONS

Accueil périscolaire



periscolaire@bassussarry.fr

05.59.43.38.35

06.16.75.21.91

Accueil bureau : du lundi au vendredi de 14h à 18h

Chers parents,

C'est le moment de s'inscrire à l'accueil périscolaire du matin et/ou du soir. En voici les 2 étapes :

Etape 1/ renouvellement du dossier famille et choix abonnement :

Comme chaque année, tous les dossiers famille ont été remis à zéro début août.

✍ Pour pouvoir inscrire votre/vos enfant(s) à l'accueil périscolaire et/ou au centre de loisirs, **vous devez impérativement renouveler et valider votre dossier famille.**

ATTENTION : choisissez bien **votre formule d'abonnement périscolaire avant de valider votre dossier et renseigner bien les personnes autorisées à récupérer votre enfant.**

Si vous ne choisissez pas de formule d'abonnement, vous serez considéré occasionnel et par conséquent facturé au tarif en vigueur à chaque présence.

La formule d'abonnement est un engagement pour l'année scolaire.

Les tarifs :

• Pour les enfants domiciliés à Bassussarry

ABONNEMENTS MENSUELS	QF ≤ 750 €	QF entre 751 et 1499	QF ≥ 1500 €
Abonnement Matin	14 €	17 €	19 €
Abonnement Soir	16 €	20€	21 €
Abonnement Matin & Soir	22 €	28€	30 €
Inscription occasionnelle	2€80 par présence	2€80 par présence	2€80 par présence

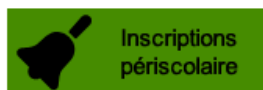
• Pour les enfants domiciliés hors Bassussarry

ABONNEMENTS MENSUELS	QF ≤ 750 €	QF entre 751 et 1499	QF ≥ 1500 €
Abonnement Matin	16 €	19€	21 €
Abonnement Soir	18 €	22€	23 €
Abonnement Matin & Soir	23 €	30€	32 €
Inscription occasionnelle	3€ par présence	3€ par présence	3€ par présence

Familles nombreuses : ½ tarif à partir du 3^{ème} enfant présent à l'accueil périscolaire

Une pénalité de 5€ sera appliquée pour toute arrivée des parents après 18h30 à l'accueil périscolaire.

Etape 2/ Cochez votre enfant aux jours souhaités en cliquant sur :



OU



Si la case apparait en vert c'est que l'inscription est validée :



Pour le soir, vous pouvez inscrire/désinscrire votre enfant jusqu'à 14h le jour même. Nous vous conseillons de vérifier régulièrement les jours choisis.

Si votre enfant n'est pas inscrit au portail famille, il ne sera pas pris en charge par l'accueil périscolaire. L'accueil périscolaire ne sera par conséquent pas tenu responsable.

HORAIRES

PERISCOLAIRE MATIN : 7h15 à 8h35

PERISCOLAIRE SOIR : 16h45 à 18h30 (les enfants pourront être récupérés après l'appel à partir de 17h00).

PAIEMENT

- SOIT par prélèvement (le mandat de prélèvement est à faire uniquement pour les nouveaux).
- SOIT par chèque libellé à l'ordre du trésor public avant la fin du mois en cours.

ACTIVITES EXTRASCOLAIRES

Une autorisation parentale sera nécessaire afin d'autoriser un membre de l'association à récupérer votre enfant à l'accueil périscolaire pour qu'il puisse participer à des activités culturelles et sportives (tennis, musique, danse...).

Nous demandons donc aux parents concernés, de télécharger, remplir et retourner par mail le formulaire prévu à cet effet (bassussarry.fr ou sur votre portail famille).

**La CAF des
Pyrénées-Atlantiques
accompagne
financièrement
notre structure
(Prestation de Service,
CTG,
Aides à l'investissement)**

